

Introduction générale

Il est clair que les relatives sont très importantes dans la construction des phrases subordonnées, et leur utilisation sert à éviter les répétitions dans la phrase, aussi, les relatives lient les phrases entre elles, et introduisent une proposition dite subordonnée ou dépendante, par rapport à une autre proposition dite principale, ou indépendante

Ces propriétés précédentes, notre travail cherche à expliciter les différentes fonctions que joue la proposition subordonnée (que) au sein de la phrase, dite aussi, la (conjonction de subordination) qui se définit comme un mot invariable, qui sert à unir deux éléments de fonctions différentes, dont l'une est proposition (sujet ou complément) (à la différence de proposition relative: est une proposition commençant par un pronom (qui, que, quoi, dont, où, lequel, quiconque) ou par le syntagme contenant le relatif ou, parfois, dans la langue écrite, surtout, juridique.)

Nous dépendons dans cette étude, des auteurs de Grammaire méthodique du français qui ont expliqué les conjonctions de subordination, selon leurs fonctions syntaxiques : la forme sujet (qui), et objet (que).

L'importance de notre recherche est d'expliquer les différents types de compléments subordonnés (que), leurs fonctions syntaxiques, et les rôles sémantiques, dans la construction de la phrase complexe.

Nous choisissons de travailler sur ce sujet pour montrer l'importance de la syntaxe qui régie les relations syntaxiques et sémantique entre les éléments de la phrase.

La méthode grâce à laquelle nous réalisons cette étude, est une méthode explicative, en présentant les notions, et les termes, leur définition et leur développement en syntaxe, en mettant l'accent sur la proposition subordonnée (que), sujet du travail.

Nous présentons ce travail en trois chapitres. Dans le premier et le deuxième chapitre, nous présentons le subordonné (que), ainsi que le développement des notions servant notre recherche. Et nous consacrons le troisième chapitre à l'explication de la fonction syntaxique et la valeur sémantique du pronom relatif (que).

Premier chapitre

La construction de la phrase complexe

Premier chapitre

La construction de la phrase complexe

Dans ce chapitre, nous allons définir des termes, et des mots essentiels dans le domaine de notre recherche ; la syntaxe, la phrase complexe, et le pronom (que) de subordination.

1 La syntaxe

D'après le Bon Usage grammaire française (1993 : 7) la syntaxe «étudie la relation entre les mots dans la phrase : l'ordre des mots, l'accord sont des phénomènes de syntaxe. »

Nous remarquons que cette définition indique la relation existante entre les mots dans une phrase donnée, mais elle développe ce qu'on appelle le syntagme.

1-1 Le syntagme

« Se compose d'un élément principal ou noyau et d'un ou plusieurs éléments subordonnées. » (Ibid.1993 :7)

Ce terme de syntagme est aussi appelé *unité linguistique*.

1-2 La phrase

« Est l'unité de communication linguistique [...]. » (Ibid. 1993 :269)

Nous considérons que la définition précédente est une définition générale.

Selon Bescherelle la grammaire pour tous (2006 :369), la phrase « *Est un ensemble de mots dont le premier commence par une majuscule et dont le dernier suivi d'un point final, cette suite de mots constitue un sens complète.* »

Cette définition est considérée comme définition graphique, donc, insuffisante.

La définition de ce terme est beaucoup développée dans la Grammaire méthodique du français de Martin Riègle et al, dite aussi grammaire globale du français contemporain (2009 : 105), la phrase « *Établit les règles qui gouvernent les relations de combinaisons, de dépendance entre mots et groupes de mots au sein de la phrase.* »

La phrase selon ces auteurs est une séquence de mots que tout sujet parlant est capable de produire et d'interpréter.

Nous trouvons aussi que la définition de la phrase est beaucoup développée du point de vue syntaxique où elle est définie comme une séquence de mots grammaticale relié par des relations de combinaison et de dépendance.

1-2-1 La phrase simple

Selon Bescherelle l'essentielle pour mieux s'exprime (2010 : 358).

« *La phrase simple ne contient qu'un groupe nominal sujet et un groupe verbal* ».

Nous voyons dans cette définition que la phrase simple figure un groupe nominal et un groupe verbal. Un exemple :

1- Les ours polaires ont été secourus.

Selon Martin Riegèle et al, (op.cit.2009 :108), la phrase simple correspond à la forme : « *canonique, généralement assimilée à la phrase assertive simple, ce qui revienne à considérer cette dernière comme la forme prototypique de la classe de toutes les phrases.* » Dans laquelle l'ordre des mots y correspond avec la conjugaison de son antécédent. Nous donnons un exemple :

2- Ce jour là, Pierre a gagné trois fois successives la carte.

Nous trouvons que la construction de la phrase simple comporte toujours une seule proposition et cette proposition peut comporter : (cc-sujet- cc- verbe- (compléments) /attribut- (cc), où (cc) renvoie au complément circonstanciel.

1-2-2 La phrase complexe

Traditionnellement, la phrase complexe est celle qui contient un ou plusieurs propositions. Nous donnons un exemple :

3- Je mangeais, quand il est entré

Autrement dit, la phrase complexe c'est la phrase qui « *comporte au moins deux propositions*. À l'intérieur d'une phrase complexe, les propositions peuvent être coordonnées ou subordonnées. » Bescherelle la grammaire du latin de Bernard Borto Lussi(2008 : 213).

Selon André Gosse dans le Bon usage grammaire français (1993 :1579), la phrase complexe « *peut être considérée comme la réunion de plusieurs phrases simples.* »

Mais nous pensons que cette définition de la grammaire générale est âgée. Regardons cet exemple :

4- Les enfants jouent le football, le père les regarde.

Nous trouvons que la construction de la phrase complexe est différente de celle de la phrase simple. Dans la phrase complexe, il y a plusieurs propositions, qui peuvent être en une relation de dépendance entre elles.

Selon Martin Riègle et al, (op.cit. 2009 : 780), « *Les phrases complexes se distinguent traditionnellement selon leur mode de composition, c'est-à-dire selon la façon dont une ou plusieurs phrases constituantes P₁, P₂, etc. généralement appelées proposition, s'insèrent dans la structure globale d'une phrase constituée dite matrice P₀.*»

Ici, nous trouvons que cette définition donne beaucoup d'attention à la valeur de construction syntaxique de la phrase complexe.

Nous comprenons aussi que la phrase complexe se compose de deux propositions l'une principale et l'autre dépendante.

1-2-2-1 La construction de la phrase complexe

Généralement, la construction de la phrase complexe se fait selon ses modes de composition. Selon Joëlle Gardes-Tamine la grammaire 2 syntaxe (1990-1998 :43), Le passage de la phrase simple à la phrase complexes se fait par juxtaposition, coordination, subordination, ou corrélation.

« Quelle que soient ses modalités, une phrase peut être simple, c'est-à-dire ne consiste qu'une seule proposition, ou être complexe, c'est-à-dire comprend plusieurs propositions pour passer de la proposition à la phrase complexe, on dispose de trois modes principaux d'enchaînement : la juxtaposition, la coordination, la subordination auxquels il faut ajouter la corrélation qui prend tantôt la forme d'une juxtaposition, tantôt d'une subordination, et l'incise qui insère un élément dans une phrase dont il rompt la construction. » Nous en donnons des exemples :

Une juxtaposition de plusieurs propositions :

5- Le vent souffle, la pluie tombe, le tonnerre gronde.

Une coordination :

6- Le vent souffle, la pluie tombe et le tonnerre gronde.

Une subordination :

7- Je sors quand il ne pleut pas.

Une corrélation :

8- Il pleuvait si fort que Jean ne sortit pas.

Une incise :

9- Jean- il pleuvait- ne sortit pas.

Nous dépendons de Martin Riegele et al, (op.cit. 2009 : 781), pour présenter ses modes de compositions qui distinguent la phrase complexe.

a- La juxtaposition

Cette notion veut dire enchaîner des propositions et est définie après comme une suite de phrases qui sont liées ensemble et chacune de ces phrases peut être considérée comme une phrase autonome et qui peuvent être séparées à l'orale par une pause et à l'écrit par une signe de ponctuation.

10- Les chiens aboient, la caravane passe.

11- Le père chante, la mère fait le ménage.

b- **La coordination**

Exprime une séquence de phrases qui sont liées ensemble par un mot de liaison qu'il soit une conjonction de coordination soit un adverbe conjonctif.

12- Les chiens aboient, mais la caravane passe.

13- Les deux amis Omer et Ali mangent ensemble.

c- **La subordination**

Nous avons compris que la subordination consiste à « *joindre deux phrases par l'enchâssement de l'une (la phrase subordonnée) dans l'autre (la phrase principale). Dans une construction de dépendance entre une proposition dite subordonnée et l'autre dite principale ou (matrice).* » (Ibid. 2009 : 781)

14- Je demande si Ali savait que le match commence.

L'auteur continue « *Lorsque la phrase complexe est construite sur le rapport de dépendance orienté entre une proposition dite subordonnée et une proposition dite principale ou régissant ; la subordonnée dépend le plus souvent d'un constituant de la proposition principale.* » (Ibid. 2009 :781) Voici un exemple:

15- Bien que les chiens aboient, j'attends que la caravane passe.

d- L'insertion

Cette construction combine un mode de composition quasi parataxique et un rapport de dépendance analogue à celui de la subordination.

16- quand me demanda-t-il, reviendras-tu ?

Nous citons dans ce tableau les modes de construction de la phrase complexe. (Ibid. 2009 :782)

Mode de construction des propositions constitutives			Type de composition de la phrase complexe
Mode de relation	Même statut que la phrase complexe	Relation de dépendance	
-	+	-	Juxtaposition
+	+	-	Coordination
±	-	+	Subordination
-	+	±	Insertion

1-3 La phrase et la proposition

Traditionnellement, le terme "proposition" est pour identifier les phrases complexes « *les phrases constituantes soit enchaînées dans une autre phrase soit combiner par juxtaposition ou coordination.* » (Ibid. 2009 : 784)

La proposition, est dite, un membre de phrase ayant la fonction (sujet) ou (complément) lorsque ce membre contient un verbe conjugué.

Aussi une proposition est dite, selon leur terme introducteur : subordonnée conjonctives, relatives et interrogatives.

Les auteurs ajoutent que la proposition est dite, selon sa fonction : « *subordonnées circonstancielles et complétives ou selon les modes de leur verbe : subordonnées infinitives ou participiale.* » (Ibid. 2009 : 784)

1-3-1- La proposition principale

Est une proposition qui a sous sa dépendance une ou plusieurs subordonnées. C'est-à-dire une proposition principale est toute proposition dont dépend une autre proposition, elle est « *matrice* ».

Cela explique que la proposition indépendante se suffit à elle-même, c'est-à-dire: sa dépendance à elle-même, ne dépend pas d'une autre proposition. Regardons cet exemple :

17- Ali a reçu la lettre, que son ami lui a envoyée.

La proposition principale est «Ali a reçu la lettre».

1-3-2- Les subordonnées complétives

Généralement, les propositions subordonnées complétives sont des propositions subordonnées qui se substituent le plus souvent, dans certains cas déterminés, à des GN (groupe nominaux) constituants du G.V (groupe verbal).

Selon l'auteur de la grammaire 2 syntaxe (op.cit. 1990-1998 : 48) dans laquelle cette notion prend une définition traditionnelle, d'abord la subordination comme (conjonction de subordination) ou (subjonction) et se définit comme « *une relation d'une proposition non autonome à une proposition matrice.* »

A partir de ces définitions précédentes, nous trouvons que la subordination forme un groupe ; un syntagme, dans lequel il y a un élément syntaxiquement plus important, un noyau, et des éléments dépendants subordonnés, appelés, généralement, compléments, qui jouent syntaxiquement un rôle très

important dans la régularité de la phrase, et il prend dans la plus part du temps (que).

Cette notion est beaucoup expliquée chez Martin Riègle et al, (op.cit. 2009 :785), c'est pour cela nous en dépendons.

Ils mettent l'accent sur la relation entre les phrases qui peuvent être une relation asymétrique de dépendance entre les phrases dont l'une est proposition matrice et l'autre joue le rôle complétive.

18- Jean attend que Pierre revienne.

19- Je sais que Paul aime l'opéra et Jean la musique populaire.

De même, nous trouvons que la proposition subordonnée peut être inclusive par un groupe de nom qui joue la même fonction que la proposition subordonnée. Un exemple :

20- Jean attend le retour de Pierre.

Elle peut compléter une proposition principale par rapport à une autre proposition, elle-même, considérée comme une proposition principale de la phrase qui la suit. Nous donnons un exemple :

21- Ahmed veut savoir, si je sais, que le match commence.

Il est à noter que les infinitifs et les participiales jouent les mêmes fonctions que la proposition subordonnée, les infinitives et les substantives, cela donne la possibilité d'une reformulation d'une même proposition aux différentes modes. Nous citons un exemple pour montrer la possibilité de substitution par différents modes de construction de la phrase complexe : (*Jean parle à sa voisine*)

22- Je crois que Jean parle à sa voisine

23- Jean veux parler à sa voisine

24-Elle ne laisse pas Jean de parler à sa voisine

25-Elle a interdit à Jean de parler à sa voisine

26- Jean parle à sa voisine, je n'ai jamais osé l'interrompre

Les participiales et les infinitifs ont souvent exclus de la liste des subordonnées parce qu' « *elles ne sont pas introduites par un terme seulement et qu'elles ne sont pas centrées d'un verbe à un mode personnel.* » (Ibid. 2009 : 787)

« *Les constructions subordonnées dépourvus de verbe où l'effacement facultative mais régulier de l'élément verbal est récupérable peuvent être considérée comme des propositions elliptiques.* »(Ibid. 2009 : 787)

Un exemple cité:

27- (cette cantatrice bien qu'elle soit énorme, chante comme (chante) un petit oiseau.)

Il est clair que l'effacement de ce verbe ne change pas le sens de cette phrase, donc, dans ce cas, nous considérons que ce verbe est facultatif.

1-3-2-1 Les marques de la subordination

Cette notion est présente très fréquemment chez les auteurs de Grammaire méthodique. En effet, la conjonction de subordination (que) est la plus grande marque de subordination qui joue le rôle de complément dans la construction de la phrase, ou, parfois, d'un groupe de nom, et peut être se rattacher par des prépositions (à, de, en, sur), précédées de (ce) dite, locutions indirectes.

28- Je tiens à ce que vous soyez présent/à votre présence.

1-3-3 Les propositions circonstancielles

Qui sont introduites par « *conjonctions et des locutions conjonctives comme des marques de subordonnées et spécifient leur rapport sémantique avec les restes de la phrase.* » (Ibid. 2009 : 788)

29- Il était si ému qu'il en pleurait.

Martin Riègle et ces collaborateurs ajoutent qu'il y a des subordonnées introduites par un terme relatif qui a une fonction à

l'intérieur de la subordonnée (*le livre qui (sujet) que (objet) dont (complément prépositionnel)*). (Ibid. 2009 : 788)

De même, il y a des propositions subordonnées introduites par un terme interrogatif qui prend sa place au début de la proposition.

30- Je demande, où va Pierre – Je demande, Pierre va où ?

Nous parlons des subordonnées dépourvues de terme introducteur, mais, qu'elles apportent une structure propositionnelle entourée par un verbe et un sujet éventuellement non exprimé.

31- Dés que les chats partent les souris dansent.

32- Je pense que j'ai raison.

Il ne change pas de sens lorsqu'on dit (les chats partent, les souris dansent.) et dans le second (Je pense avoir raison).

A l'égard des équivalences catégorielles et fonctionnelles, nous parlons de propositions subordonnées qui se mettent à une parallèle telle qu'à des constituants syntaxiques principaux.

La construction catégorielle peut être faite avec « *Les relatives apparaissent comme des propositions adjectives dans la présence d'un analogue de contexte que les adjektifs qualificatifs épithètes.* »(Ibid. 2009 : 789)

33-Pierre est un garçon intelligent/qui réfléchit/ dont j'admire le caractère.

La fonction des complétives, des infinitives, et des interrogatives est GN ou un complément d'objet de verbe.

34-J'ai vu ce tableau/qu'il est très lumineux/le peintre travaille/comme on obtient des ombres.

Cet exemple montre une succession de groupe du complément et du nom. Donc, la proposition subordonnée (qu'il est très lumineux) sa fonction est complément du nom et la proposition infinitive (le peintre travaille), est un groupe nominal en fonction complément.

Les circonstancielles sont « assimilées à des propositions adverbiales apportant le type de l'information et jouissant de la même mobilité que les adverbiales ou les syntagmes propositionnels complément de phrase (Tranquillement, sans hâte, sans presser, enchantant etc.) »(Ibid.2009: 790)

1-4 L'emploi de (que)

Selon Joëlle Gardes Tamine (1990-1998 : 78-79), l'emploi de (que) est un emploi générale, alors l'auteur distingue divers emplois de (que), selon sa nature :

a- (Que) est un pronom qu'il soit interrogatif (ou exclamatif). Pour l'interrogatif ou exclamatif regardons ces deux exemples :

35-Que mange-tu ?

36- Que vous êtes gentille !

Subordonnée en cas de relatif :

37-Le grand mot que j'ai retardé si longtemps.

38-L'amour de jeanne que je n'ai point à justifier.

b- (Que) est un adverbe : mais nous pensons qu'il rarement présent comme un adverbe, alors (que) peut marquer la restriction ou l'exclamation.

39- Je ne suis qu'un simple conteur. (Restrictif)

40- Que tu chantes bien ! (Exclamatif)

c- Quand (que) est une conjonction ou un élément de locution conjonctive. (Que) est seul en premier lieu, il est introduit d'une proposition complétive :

41-Voilà que la honteuse folie a paru.

42-Voilà que tout le monde en parle.

En second lieu (que) est une marque pour construire une phrase modale.

43- Ainsi qu'on l'a cru et qu'on le croyait encore.

(Que) n'est pas utilisé seul, alors, (que) est un élément pour renforcer la conjonction (si).

44- Que si ceci avait le malheur d'être un roman.

Chez les auteurs de la grammaire méthodique du français (op.cit. 2009 : 795), l'emploi de (que) se divise selon des fonctions de pronoms relatifs.

1-4-1 Le subordonné relatif (que) complément direct

« *Le relatif à la forme (que) vient se placer en tête de la relative. Lorsque le sujet de la relative est un GN plein (et non un pronom personnel clitique, l'inversion du sujet est possible mais facultative. Naturellement, que COD placé en tête de la proposition entraîne l'application des règles d'accord particulières du participe passé employé avec le verbe avoir.* » (Ibid. 2009 : 799). Regardons ces exemples que nous citons :

45- Je regrette chacun des baisers que je donne.

46- J'ai un livre que ma sœur m'a offert.

47- C'est une vraie solution qu'il faut à ce problème.

1-4-2 Les formes des conjonctions de subordination

Les auteurs de la Grammaire fonctionnelle du français (1979 : 48-49-50), ont présenté cette notion d'une manière générale : « *les subordinations sont des propositions qui sont introduites par des conjonctions de subordination.*»

C'est-à-dire la divisons de formes relatives se fait généralement selon leurs fonctions dans la phrase, dont ils distinguerons plusieurs formes des relatifs :

- a- Le relatif (lequel), qui se trouve par fois à la place féminin, masculin, singulier ou pluriel antécédent un nom à valeur déterminative, et, par fois, il se rattache à une préposition (à) et (de) en (auquel(le), duquel et desquels).
- b- Le relatif (qui) qu'est toujours en fonction (sujet) et (que) à la place (d'objet) mais les deux sont considérés comme prédicats.

48-L'homme que tu es.

49-L'homme que voilà.

- c- La forme (quoi)avant une fonctionnelle sans amalgame, et par fois se trouve à la place de (lequel) en référence à un objet bien déterminé,

alors, dans ce cas l'antécédent est implicite ou un terme de sens vague, (ce, rien, chose). Regardons ces exemples :

50- Il a de à quoi vivre.

51-Je n'ai rien sur quoi me fonder.

d- la forme (qui) est utilisée si l'antécédent est une personne.

52-L'homme pour qui j'ai travaillé.

De même, nous employons (lequel (s)) ou (laquelle) lorsque la situation exprime un objet, ou une idée.

e- Les relatifs amalgames : (qui), et (lequel) sont amalgamés en (dont) avec le fonctionnel (de) :

53-L'homme dont je parle = (l'homme de qui je parle)

54-La tige dont elle provient = (la tige de laquelle elle provient)

Aussi avec une fonction de lieu ou de temps :

55-Le pays où elle vivait = (le pays dans laquelle elle vivait).

A partir de cette distinction, nous pensons que la grammaire fonctionnelle du français exprime les relatifs selon leurs fonctions grammaticales.

Selon Martin Riègle et al (op.cit. 2009 :792), on distingue trois formes de conjonction de subordination avec quelques différences que la grammaire de syntaxe présente mieux que la grammaire fonctionnelle.

a- La forme simple comme : « (*que, si, comme quand*), *la conjonction de base* (*le complimenteurs prototypiques*).» Mais peuvent être remplacés par n'importe quelle autre conjonction dans une subordonnée coordonnée (un cas de remplacement).

56- s'il vient et que je ne sais pas

b- Les formes composées ou locutions conjonctives : Adverbes suivis de (que) : *aussitôt que, alors que, bien que etc.* Propositions suivies de (que) : *avant que, dès que, pour que, sans que etc.* » (*Ibid. 2009 : 793*) mais les deux éléments sont amalgamés dans (lorsque).

c- Formes complexes : cette construction vient avec un groupe prépositionnels « (*à la condition que, sous réserve que, de construction principale vu que, attendu que*), ou avec un gérondif (*en attendant que*), qui tous intègrent *la conjonction que*. » (*Ibid. 2009 : 793*).

1-4-2 La classe des propositions subordonnées

Martin Riègle et al (2009 : 788), classent très bien les propositions subordonnées :

a- Les subordonnées introduites par une conjonction de subordination

« qui n'a jamais de fonction à l'intérieur de la subordination ». On distingue trois types :

- La conjonction (que), pur marque de subordination qui introduit des subordonnées, dites, complétives.

57-Je sais que vous êtes professeur.

- La conjonction d'équivalent qui remplace la place de (que) par (si)

58-Je sais qu'il est professeur. Peut être remplacé par (si)
regardons l'exemple suivant.

59-II me demande s'il est professeur.

- Les conjonctions des locutions (circonstancielles) qui ont annoncé par le présent d'un élément corrélateur dans la principale.

60-J'étais si content que je suis avec mes amis.

- b- Les subordonnées introduites par « *un terme relatif qui amalgame la marque de subordination et l'indication d'une fonction à l'intérieur de la subordonnée* » qui sont toujours à la tête de la proposition mais

peut être trouvé au début de la phrase à cause d'une inversion, dans ce cas est un (complément en fonction sujet).

61-Qu'il soit gagné me surprise.

c- Les subordonnées introduites par des termes interrogatifs qui signifient l'initiale de la proposition et même nous trouvons que cette construction avec un verbe et un sujet non exprimée, oppose une construction subordonnée.

62-Que se passe-t-il ?

63-Que veux-tu ?

A partir de cette distinction, nous trouvons qu'il y a trois types de propositions subordonnées d'après ces auteurs dans lesquels nous distinguons les relatifs déterminatifs, et les relatifs explicatifs. Nous utilisons les déterminatifs pour identifier les éléments visés dans le groupe, et, les explicatifs, pour caractériser des éléments qu'on a déjà identifié.

De même, nous trouvons qu'il y a des différences entre les trois propositions : les conjonctives sont introduites par des termes de natures de conjonction qui n'ont pas de fonction mais syntaxiquement comme complément de verbe (CV), (attribut), sujet, ou complément de phrase (CP).

Mais les relatives introduites par un terme de nature pronom, elles jouent la fonction d'adjectivale dans la proposition. Tandis que les interrogatives introduites par des termes de nature différents : comme les conjonctions qui n'ont pas de fonction sémantique, les pronoms, les déterminants, et les adverbes qui ont des fonctions sémantiques et des fonctions syntaxiques.

1-5 Les subordinations circonstancielles au système de corrélatif

Selon Martin Riégele et al (2009 : 864-870), ces classements sont bien exprimés. En effet, ils ont opposé plusieurs propositions subordonnées qui paraissent comme le principal. Ils distinguent:

- a- Conjonction autonome : «*introduite par la conjonction prototypique (comme) et ses variantes ainsi que, de même que.*

64- il ment comme il respire.

- a- construction parallèles : *Introduite par de même que, de même...*

65- De même que le feu éprouve l'or l'adversité éprouve l'homme courageux

- b- Les subordonnées (consécutives) : qui distinguent par fois une coordination

66- Il est arrivé à la gare, avec deux heures d'avance

c- Expression de (*cause*) : introduite par (*que*), systématiquement postposé et annoncées dans la principale par *d'autant, d'autant plus.*

68- Il est d'autant plus méritant qu'il ait peu de facilités.

Expression de la (*condition*), dans laquelle la cause dans le premier et le second contenant le fait principal commence facultativement par (*que*).

67-Les enfants étaient-ils un peu tristes qu'aussitôt leur mère les consolait.

Expression du (*but*) dans laquelle nous trouvons la première proposition à l'impérative (injonction effective) et la seconde, au subjonctive, et introduite par (*que*).

68-Lève la tête, que je puisse voir les yeux.

Le Bilan:

Il est clair que notre travail dans ce chapitre est centré sur la construction de la phrase complexe, que nous considérons comme une composition de plusieurs propositions qui se réalise dans une juxtaposition, coordination, subordination, ou encore insertion. Cette

construction porte plusieurs modes de composition, qui ont particulièrement un rôle syntaxique, ou sémantique dans cette construction de la phrase.

Nous consacrons le chapitre suivant à la présentation du relatif (que).

Deuxième chapitre

Le pronom relatif (que)

Deuxième chapitre

Le pronom relatif (que)

Dans le chapitre précédent, nous avons parlé de la construction de la phrase complexe. Dans ce chapitre, nous définissons le pronom relatif (que) et son rôle dans la construction de la phrase complexe puisqu'il est l'objet de cette étude.

1- Le pronom relatif

Tout d'abord, nous allons commencer par les définitions du pronom relatif, dans différents références et dictionnaires de la langue française.

Selon Marianne Durand, dans le Nouveau petit ROBERT (2007:2174),
Le relatif: « *Est rapporté à un autre élément pris comme point de comparaison ou comme point de départ. Superlatif: se dit des mots servant à établir une relation, un lien entre un nom ou pronom qu'ils représentent (antécédent) et une subordonnée. Pronom relatifs, ou les relatifs (dont, lequel, où, que, qui, quiconque, quoi). (Où) est un adverbe relatif. Tous les relatifs (sauf dont) sont aussi interrogatif l'adjectifs relatifs (lequel ; quel).*

La proposition relative, est une proposition introduite par un pronom ou un adverbe relatif (ex : 69- n'oubliez pas ceux qui restent). Relative exprimant la cause, le but, l'opposition et la concession, l'hypothèse. »

Selon André et Jeanne Martinet dans la Grammaire fonctionnelle du français (1979 : 143), le pronom relatif est : « *le subordonnant qui assume une fonction particulière dans la proposition déterminant qui relie à un noyau nominal.*»

À partir de cette définition, nous avons compris que le pronom relatif est un mot de relation qui joue une fonction dans la proposition subordonnée comme un déterminant noyau d'un groupe de nom.

Selon Joëlle Gardes Tamine dans la grammaire 2 syntaxe (1990-1998 : 56), le pronom relatif : « *porte, généralement sur un groupe nominal de la proposition principale, dit l'antécédent du relatif.*» Regardons cet exemple :

70- La vie qu'il mène est sans intérêt.

Le groupe nominal (la vie) précède le pronom relatif (qu')

Selon André Goosse, dans le Bon usage grammaire français (1993 :1037), « *Les pronoms relatifs qu'on appelle parfois conjonctions, servent à introduire une proposition qu'on appelle elle-même relative ; à la différence des conjonctions de subordination (qui*

introduite aussi une proposition) et cette proposition a une fonction : celle de sujet, de complément parfois attribut ; de même elle a un genre, un nombre, une personne même s'ils n'en portent pas visiblement les marques, s'ils sont représentant, ils ont antécédent.» Regardons l'exemple suivant :

71- Il me semble que la principale de nos occupations était l'attente d'une catastrophe.

Nous trouvons ainsi la conjonction (que) jouant le rôle de complément. Cette définition peut être considérée comme une définition traditionnelle.

Selon Sylvie Poisson et al, grammaire expliquée du français (2002 : 245), «*le pronom relatif remplace un mot que l'on appelle un antécédent il est placé avant le pronom relatif.*» Cet antécédent peut être :

Un nom :

72- Les étudiants ont acheté le livre que le professeur leur a recommandé.

Un pronom personnel ou démonstratif :

73- Mon mari ? C'est celui qui a une moustache.

74- Vous cherchez votre chien ? J'ai vu qu'il courait après un chat.

Nous observons que le pronom relatif dans L'exemple (72) est précédé d'un groupe de nom qu'il soit (le livre), et substitué par (que) dans la proposition subordonnée, (que le professeur leur a recommandé).

Dans l'exemple (73) nous trouvons que le pronom relatif est antécédent par un pronom démonstratif (celui). Est antécédent par un pronom (le) dans exemple(74). Mais cette présentation paraît moins claire que celle de grammaire méthodique.

Selon Martin Riègle et al, Grammaire méthodique du français (2007 : 794-796), le pronom relatif est défini de la manière suivante « *le pronom relatif (que) a plusieurs fonctions, les propositions relatives sont des propositions subordonnées qui sont introduites par un terme relatif, pronom ou plus rarement, déterminant.* » Et selon les mêmes auteurs, et autres emplois non pronominaux, on distingue trois fonctions : démarcative, anaphorique, et casuelle. Nous expliquant ces trois fonctions en citant ces exemples:

Fonction démarcative :

75- Le médecin que Pierre a vu.

76- Le médecin qu'a vu Pierre.

Dans ces exemples (que) est complément en fonction de sujet.

Fonction anaphorique : « *il est, dans le cas de la relative adjective, coréférentiel à son antécédent qu'il représente dans la structure de la relative.* » (Ibid. 2009 : 795), nous trouvons que son emploi dépend de la nature de l'antécédent. Ainsi dans la phrase (il s'est conduit avec bravoure.) le groupe nominal doit comporter, un déterminant.

77- Il s'est conduit avec bravoure que j'admire.

Fonction casuelle : cette constituante montre, que le pronom relatif peut jouer deux fonctions par rapport au groupe nominal « *sa forme varie essentiellement selon sa fonction grammaticale dans la relative : (qui) en position de sujet, (que) comme complément du verbe ou comme attribut.* » (Ibid. 2009 : 796)

78- Le livre qui fait fureur/que j'ai acheté.

Nous observons dans cet exemple que le pronom relatif porte deux fonctions : sujet lorsqu'on dit (le livre qui fait fureur), ou objet dans (le livre que j'ai acheté.)

2- Les constructions avec (que)

Selon André et Jean Martinet dans la grammaire fonctionnelle du français (op.cit. 1979 : 63), les relatifs sont spécifiquement caractérisés par les deux relations qu'ils établissent simultanément avec des monèmes d'autres classes : « *le relatif avec un noyau consistant en un nom, un nom propre ou un pronom. Ce noyau est désigné comme l'antécédent. La relative*

fonctionne comme le représentant de cet antécédent dans une proposition.

Le relatif avec un monème de cette autre proposition. » C'est-à-dire le relatif joue le rôle de son antécédent dans la deuxième proposition. Nous donnons un exemple avec un nom comme antécédent :

79- La maison que tu vois.

(La) est un déterminant du nom (maison) (que tu vois) est (objet) :
(que) pronom relatif renvoie à son antécédent (la maison).

L'auteur a ajouté que « le pronom interrogatif (qui) peut jouer la fonction d'objet, au lieu de (que).» (Ibid. 1979 : 64)

80- Je prends qui je veux.

81- Les hommes que je veux...

Généralement, le relatif (que) prend plusieurs places dans la phrase complexe, où il joue plusieurs fonctions dans la construction de cette phrase, c'est-à-dire, qu'il est une conjonction essentielle dans la construction de la phrase complexe, ou, une autre fois, il prend plusieurs formes : interrogative ou locution conjonctive.

A cela s'ajoute ce que Harald Weinrich mentionne dans son ouvrage Grammaire textuelle du français (1989 : 465) sur les différentes constructions de la phrase avec la conjonction que « *la conjonction que (avant voyelle : qu') est la conjonction plus fréquente de la langue française. Elle est homonyme du morphème interrogatif que ? Et du*

joncteur relatif (que). En outre, (que) participe comme élément à de nombreuses locutions conjonctives (et de quelques autres morphèmes [...]. »

Nous distinguerons quatre constructions avec (que) selon ses contextes essentiels :

- 1- (Que) après les verbes de communications
- 2- (Que) après les verbes de structuration
- 3- (Que) dans les jonctions antéposées
- 4-(Que) comme pro-conjonction

Nous expliquons, dans les paragraphes qui suivent ces quatre constructions.

2-1 (Que) après les verbes de communications

Les verbes de communication sont pour la plupart des verbes à valence objet, c'est-à-dire, qu'ils peuvent être attachés, dans le texte, aux deux actants : (sujet) et (objet), souvent avec accompagnement de l'interlocuteur. Nous citons ces exemples (Ibid. 1989 : 466)

82-(a) L'hôtesse annonce le départ immédiat de l'avion

83-(b) L'hôtesse annonce que l'avion partira immédiatement

(L'hôtesse annonce) (Ce verbe constituant la base) le départ immédiat de l'avion (objet disponible) que l'avion partira immédiatement (complément de cette base) ou complétion. La

conjonction (que) après un verbe de communication signale un contenu aussitôt précis par le complément (l'avion partira immédiatement).

Un autre point à souligné par rapport à (que), le verbe de communication « *peut avoir un sens qui amène à le ranger parmi les déclencheurs du subjonctif. Le sens de (que) n'en est pas changé pour autant, l'apparition du subjonctif revient à donner à l'auditeur l'instruction de regarder avec intérêt et engagement le contenu qui va suivre.* » (Ibid. 1989 : 467)

84- Je vous souhaite qu'elle revienne.

Nous trouvons que la base (je vous souhaite) est contenu dans le verbe (souhaité), la conjonction (que) annonce le contenu de ce (souhait) dans le complément, à savoir(elle vienne) (engagement).

2-2 (Que) après les verbes de structuration

Les verbes de structuration qui, pour la plupart, « *sont des verbes à valence sujet-objet, peuvent avoir un contenu propre en recevant un objet disponible. Mais cette éventualité est rendue impossible quand le contenu est introduit par une jonction avec (que) qui ne permet pas la présence simultanée d'un objet du verbe.* » (Ibid. 1989 : 468)

85- Je vois qu'il fait beau.

Ici, nous trouvons que la conjonction (que) recommande à l'auditeur de s'attendre à un contenu pour la structure du verbe à l'aide du trait sémantique de (complétion); la base posant un contenu sur l'instruction de la conjonction que peut être remplie d'un lien fourni dans le complément (il fait beau).

2-3 (Que) dans les jonctions antéposées

Dans les jonctions antéposées et selon cet auteur (Ibid. 1979 : 470-471), (que) affecte plusieurs types de compléments et, par fois sa fonction sujet « *les conjonctions avec (que) sont pour la plupart post déterminée et la conjonction est alors placée entre (base) et (complément). Cela découle du sens même de la conjonction* » c'est-à-dire d'abord on s'attend (la base) puis le(complément), aussi à la fois un complément antéposé avec (que) est également possible, qu'il vient en début de jonction. Nous donnons un exemple :

86- Qu'elle soit jolie personne n'en doute.

Avant d'expliquer cet exemple, il faut savoir que le complément antéposé dans la plupart des cas vient avec le subjonctif. Nous trouvons dans l'exemple précédent que la conjonction (que) déclenche un subjonctif (elle soit jolie) et rappel la base postposée comme un contenu de son antécédent.

2-4 Que comme pro-conjonction

Dite aussi les jonctions avec (que) « *celle-ci a pour sens de conserver l'instruction de la conjonction complexe précédente en l'appliquant seulement à un contenu nouveau. Le cas échéant cette pro-conjonction peut aussi être suivie d'un subjonctif, lorsque la conjonction ainsi représentée est elle-même un déclencheur du subjonctif.* » (Ibid. 1989 : 472-473) Nous donnons des exemples de pro-conjonction (que) avec le subjonctif, et pro-conjonction (que) sans le subjonctif :

Pro-conjonction (que) avec le subjonctif :

87- Pour qu'il le croie et qu'il ne puisse plus en douter, donnez-le lui donc par écrit.

88- S'il ne vous croit pas et qu'il mette votre intention en doute, donnez-le par écrit.

Pro-conjonction (que) sans le subjonctif :

89- Puisqu'il l'a confirmé et qu'il l'a même donné par écrit, croyez-le donc.

90- Quand il laura confirmé et qu'il laura donné par écrit, je le croirai.

Selon le même auteur « *les conjonctions consécutives, causale et finale peuvent également être représentées par (que) comme forme abrégée, sans qu'il s'agisse d'une répétition [...].* » (Ibid. 1989 : 473)

91- Cours vite que tu le retiennes encore.

Nous trouvons que cette présentation de la grammaire textuelle paraît moins évidente que celle du Bon usage.

Dans le Bon Usage (1993 : 1070-1071)(que) à un autre type rare de construction dans la langue littéraire : nous citons deux exemples :

92- Que me vaut tant d'honneur ?

93- Qu'avait bien pu pousser papa à quitter brusquement sa tribu. Nous trouvons dans ces deux exemples que l'auteur, sans doute a voulu éviter (qu'est-ce qui), dont le pronom neutre dans l'interrogation comme (sujet).

De même, cet auteur oppose la construction avec « *(Qu'est-ce que) qui utilise couramment dans la langue parlée et se trouve par fois à l'écrit, et qu'est la forme ordinaire de la langue soignée.* » (Ibid. 1993 : 1071) :

94- Que pèse ce colis ?

95- Qu'est-ce qu'une foi ?

Mais selon les auteurs de la grammaire expliquée du français (2002 : 248) la construction avec (que) convienne avec le mode de verbe dans la relative à l'indicatif : « *il permet de situer chronologiquement l'action ou l'état qui sont exprimés.* »

96-Le livre que je lis en ce moment me passionne.

97-Le livre que j'ai fini hier était passionnant.

L'auteur de la grammaire expliquée du français (2004 : 97) relève notre attention pour distinguer *entre (qui l') et (qu'il)*.

Alors il faut faire attention à ne pas confondre entre (qui l') qu'il considère comme (pronome relatif sujet) et (qu'il) (pronome relatif objet direct) nous citons ces deux exemples :

98- Les hommes qui l'aiment. (Les hommes) est considéré comme un pronom personnel objet, (qu'il aime) comme un pronom relatif sujet, en opposition avec il aime les hommes.

99- Les hommes que nous aimons.

Même chose que dans la phrase qui précède.

Nous rappelons que nous dépendons des auteurs de la grammaire méthodique du français (2009), parce que nous croyons qu'ils détaillent les fonctions syntaxique et sémantique de la subordination (que).

Les antécédents nominaux introduits par le relatif complément direct (que) : « *le relatif à la forme (que) il vient se placer en tête de la proposition relative. Lorsque le sujet de la relative est un GN plein (et non un pronom personnel clitique).* » (2009 : 799) D'ici nous pouvons comprendre que le pronom relatif (que) connaît par des plusieurs antécédents, de même cette construction introduite différentes types des compléments, et parfois joue le rôle sujet.

Nous citons deux exemples :

100- Je regrette chacun des baisers que je donne.

101- Je connais le garçon que voilà. (Voilà le garçon /le voilà)

Nous trouvons dans l'exemple (100) que la fonction de (que je donne) est complément d'objet direct du verbe, ou compléments de présentatifs dans le second exemple.

Ces auteurs continuent de dire « *(que) peut être le C.O.D non du verbe principal de la relative, mais d'infinitif complément de ce verbe.* » (Ibid.

2009 : 802)

102- Partons pour Venise, que je veux visiter avec toi.

103-C'est bien le prix qu'il pensait qu'il pourrait en obtenir.

Le relatif enchassé dans les deux exemples (que je veux visiter avec toi) et (qu'il pourrait en obtenir) joue le rôle d'un complément d'objet direct (C.O.D)

« *Dans le cas où ce GN est le sujet de la phrase enchassé dans la relative, il se présente par un pronom personnel, tandis qu'apparaît en tête du bloc à enchaîner un (dont) (complément de propos) qui fait le lien entre l'antécédent et ce pronom.* » (Ibid. 2009 : 803)

104- C'est moi dont tu veux que je visite Venise ?

105- C'est un livre dont je ne sais qu'il aura du succès.

Nous trouvons que dans les deux exemples, le sujet est enchassé par (dont) et liée avec son antécédent, dite complément de propos.

Ces auteurs ajoutent que la construction avec (que) peut être construit avec un attribut à antécédent identifiant. « *La forme et l'interprétation de ces relatives sont proches de celles qui sont introduites par quel (pro-adjectif) + que. Mais ici, c'est le pronom qui représente un animé humain qui repris par le relatif.* » (Ibid. 2009 : 813) la relative qui reste du domaine de l'hypothèse, est au subjonctif.

Regardons ces exemples :

106- Qui que vous soyez, ne nous dérangez pas plus longtemps.

107- Qui que ce soit qui ait trouvé cette solution c'est un malin.

108- Il faut, qui ce soit ait fait le coup, qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure.

Ils ajoutent qu'il n'y a pas d'équivalent du pronom relatif pour les inanimés en français moderne, où l'on a recours à la périphrase quelque soit GN inanimé (que). » (Ibid. 2009 : 813) Nous citons des exemples pour montrer cela :

109- Quelle que soit la chose qui donne l'espoir a perdu.

Ou par un pronom support.

110- Celle que j'aime, la voici.

Ici nous trouvons le pronom (que) désigne être humain ou une chose

111- Voilà ce que j'avais à vous dire.

Dans cette exemple le pronom (que) désigne quelque chose

« (Ce) anaphorique ou cataphorique, commente le contenu propositionnel de l'ensemble de la phrase représentée par ce, à laquelle elles sont en apposition. » (Ibid. 2009 : 815)

Nous donnons un exemple :

112- Il avait un compte en Suisse, ce que même sa femme ignorait.

Et il y a des remarques qu'il faut observer. On trouve également (qui) en position de complément direct (objet ou attribut) ou indirect dans une relative dont le verbe principal, généralement (vouloir), (ou pouvoir) régit une complétive identique à la phrase matrice et le plus souvent effacée en raison de cette identité qui vous savez de même que à qui de droit, à qui mieux est une locution figée. » (Ibid. 2009 : 816)

113- Embrassez qui vous voudrez (embrasser).

114- Parlez à qui vous voulez (parlez).

La construction avec (que) qui introduit une constituante d'une expression concessive. Et selon cet auteur « (que) est alors un pro-

adverbe, qui reprend le contenu sémantique de l'adverbe antécédent.»

(Ibid. 2009 : 821)

115- Si agréablement qu'elle chante, elle a peu de chance de devenir une cantatrice célèbre.

« La relative peut avoir pour antécédent quoi représentant un inanimé indéterminé, toujours repris par le relatif (que) en fonction de complément direct du verbe (ou de sujet réel des verbes impersonnels). Ce tour se trouve préférentiellement avec les verbes penser, dire, et faire, ainsi qu'avec l'impersonnel (arriver). » (Ibid. 2009 : 822).

Regardons ces deux exemples :

116- Quoi que Pierre fasse, on l'aime bien.

117- Quoi qu'il arrive, je serai à vos côtés.

Nous trouvons que la fonction exercée par le relatif dans la subordonnée distingue nettement cette expression en deux mots (quoi que) de la conjonction concessif quoique qui s'écrit en un seul mot : Quoique Pierre ait fait beaucoup d'effort.

De même, « *la relative peut enfin avoir pour antécédent où, représentant un lieu indéterminé, toujours repris par le pronom que (adverbial) dont la fonction est celle d'un complément circonstanciel de lieu dans la relative.* » (Ibid. 2009 : 822).

Prenons ces deux exemples :

118- Il est bien reçu où qu'il aille.

119- Où que m'engage la vie, je sais que ne trahirai pas.

Le Bilan:

Il est évident que notre étude dans ce chapitre met l'accent sur le pronom relatif (que), dite aussi, conjonction de subordination, qui introduit une proposition relative, et la construction avec (que), dans laquelle le pronom (que) introduit différents types de compléments. Nous allons parler dans le troisième chapitre aux fonctions syntaxiques et le rôle sémantique du relatif (que).

Troisième chapitre

Fonction syntaxique et rôle sémantique du pronom relatif (que)

Troisième chapitre

Fonction syntaxique et rôle sémantique du relatif (que)

Après avoir présenté la construction avec (que) dans le chapitre précédent, nous passons maintenant à parler de sa fonction syntaxique et son rôle sémantique dans la phrase complexe.

Le relatif (que) a deux fonctions, fonction syntaxique, au niveau (de la régularité de la phrase) et fonction sémantique au niveau du sens. Généralement, la syntaxe et la sémantique sont liées ; lorsqu'on donne à une phrase sa construction grammaticale ou syntaxique, elle introduit un sens cohérent.

1-Fonction syntaxique du relatif (que)

Selon Martin Riègle et al (op.cit. 2009 : 788), que nous adoptons comme référence de base dans cette recherche, la raison est que la fonction syntaxique et le rôle sémantique sont mieux liés et expliqués.

La fonction syntaxique du relatif (que) : le pronom relatif (que) à plusieurs fonctions dans la construction de proposition subordonnée (que) dont nous distinguerons : syntaxiquement parlant, la conjonction de subordination n'a jamais de fonction à l'intérieur de la subordination « *la conjonction (que) est un pur marque de subordination qui introduit des*

subordonnées dite complétives. » C'est-à-dire elle joue fréquemment le rôle de complément, et d'autres fonctions, celles d'un groupe nominal (G.N) déterminées par leur position dans la principale.

La conjonction (que) peut être formée avec les prépositions

« *à, de, en et sur, précédées de ce.* » (Ibid. 2009 : 788), Regardons cet exemple :

120- Je tiens à ce que vous soyez présents.

De même, la conjonction (que) peut être substituée par l'équivalent interrogatif (si), nous montrons cela dans les deux exemples suivants :

121- Je sais qu'il viendra.

122- Je me demande s'il viendra.

Les conjonctions et les locutions conjonctives par lesquelles les propositions circonstancielles sont introduites, qui sont à la fois « *marquant leur caractère subordonnée et spécifique, leur rapport sémantique avec les restes de la phrase. Mais certaines sont annoncées par la présence d'un élément corrélateur dans la principale.*

123- Il était si ému, qu'il en pleurait.

Nous trouvons que la proposition subordonnée (qu'il en pleurait) comme résultat du sens de la phrase principal.

En revanche, le terme relatif, lorsqu'il est amalgamé, la marque de subordination peut avoir une fonction à l'intérieur de la subordonnée :

Fonction sujet :

124- Le livre qui est sur la table.

Fonction objet :

125- Le livre que j'achète.

Fonction complément prépositionnel :

126- le livre dont je t'en avais prêté.

« Il est significatif que le français populaire décumule souvent les deux rôles en généralisant (que) comme marque de subordination et en exprimant la fonction séparément sous la forme d'un pronom personnel ou d'un déterminant possessif. » (Ibid. 2009 : 788-789)

127-Le livre que t'en avais parlé.

128-Le livre que j'ai oublié son titre.

129-La fille que je vis avec Renaud.

Généralement, le relatif (que) syntaxiquement n'a qu'une fonction dans la construction des phrases, mais sa fonction ; celle de donner la

régularité de construction de la phrase, c'est-à-dire, sa présence est facultative dans la phrase.

2-Le rôle sémantique du relatif (que)

Généralement, le relatif (que) prend sa valeur par rapport au groupe nominale (GN), qui peut être considéré comme l'expansion, mais, d'un autre point de vue, c'est l'antécédent du relatif, qui pose le problème de sens de la relative.

L'antécédent peut être « *une expression définit comme nom propre, nom commun précédé d'un déterminant.* » (Ibid. 2009 : 804)

Dans ce cas, le relatif prend sa fonction comme un déterminant ou restrictive, donc, il faut identifier le référent de l'antécédent, qu'il soit un individu ou une classe, d'êtres réels ou virtuels.

Regardons ces deux exemples que nous citons :

130- Les candidats qui ont obtenu la moyenne ont été déclarés réussit. (Référent réel)

131- Les candidats qui auront la moyenne, s'il y en sont déclarés réussit. (Référent virtuel)

Le sens peut être changé selon la modification de forme de la phrase, ou l'effacement d'un GN aurait pour conséquence de modifier complètement le sens de la phrase.

Regardons ces exemples :

132- Le train que je prends pour Paris est tombé.

133- Je prends le train.

Nous ne considérons que le deuxième comme résultat d'une phrase interrogative (sens générique), et le premier comme phrase informative (sens spécifique).

En étendant son champ d'application à un ensemble référentiel plus important, de voir la totalité des êtres qui peut être désignée par le nom. Voyons ces exemples :

134- Le roman que je viens de finir me plaît beaucoup. (Sens spécifique)

135- Le roman me plaît beaucoup. (Sens générique)

136- Les Alsaciens qui boivent de la bière sont obèses. (Elle désigne une partie)

137- Les Alsaciens sont obèses. (Une désignation totale)

138- Le philosophe qui est digne de ce nom n'a pas de préjugés.
(Référent : le représentant typique d'un sous genre)

139- Le philosophe n'a pas de préjugés. (Référent : le représentant typique de la totalité du genre)

Le relatif dit un complément restrictif, « *lorsqu'il est modificateur déterminative du GN antécédent (le seul, l'unique, le principal, meilleur), il est exclusive ou obligatoire.* » (Ibid. 2009 : 804)

140- C'est vraiment le seul problème qu'un homme d'Etat se doit de tirer au clair.

Les relatifs explicatifs ou appositifs peuvent être supprimés ou remplacés par une proposition coordonnée « lorsqu'elle ne joue aucun rôle dans l'identification référentielle de l'antécédent. »

141- Ce roman que je viens de finir, me plaît beaucoup.

142- Ce roman me plaît beaucoup. (Le référent ne change pas)

143- Les Alsaciens qui boivent de la bière, sont obèses.

144- Les Alsaciens sont obèses.

Nous n'observons que ces phrases comme portant les mêmes valeurs générales : elles décrivent seulement un cas typique.

145- Mes élèves, qui s'étaient bien préparés, ont tous été réussit.

Aussi, il est possible de substituer la relative à la coordination sans changement notable du sens. Un exemple:

146- Mes élèves ont tous été réussit, car ils s'étaient bien préparés.

De même nous pouvons dire :

147- Mes élèves s'étaient bien préparés, et ils ont tous été réussit.

Le relatif explicatif est contre le relatif déterminatif La relative explicative peut fonctionner comme un objet de commentaire

particulier (phrase incident ou adverbe de phrase), ou être repris par le pronom (cela), ce qui montre son indépendance vis-à-vis du reste de l'énoncé.

148- la démocratie, qui est fragile par nature, doit être défendue.

149- la démocratie, qui, à vrai dire, est fragile par nature, doit être défendue.

150- la démocratie, qui est fragile par nature (cela n'est pas douteux), doit être défendue.

151- Les Alsaciens, qui boivent trop de bière sont obèses. (soit dit en passant, entre nous soit dit, entre parenthèses, d'ailleurs, effectivement).

Quand l'antécédent « *est un nom propre pris dans son usage normal référentiel (sans déterminant) il est autodéterminant et la relative dont il est l'antécédent est forcément explicative il en est de même pour les noms communs précédés d'un déterminant possessif.* » (Ibid. 2009 : 805). Alors, les relatives déterminatives sont possibles lorsqu'on applique à ces antécédents un prélèvement partitif :

152- Victor Hugo, en 1825 était encore monarchiste légitimiste, devint par la suite, un zélé républicain. (Cas général : relative explicative)

153- le Victor qui devint républicain n'avait plus rien à voir avec le poète légitimiste de 1825. Cas particulier du nom propre muni d'un déterminant, (relative déterminative.)

« Les relatives explicatives sur le plan prosodique sont marquées par une mélodie spécifique, celle des parenthèses, aussi les relatives sur le plan de la ponctuation, elles sont généralement encadrées par deux virgules. N'ayant pas de rôle référentiel, elles sont disponibles pour exprimer toutes sortes de nuances circonstancielles : de cause, de condition, de concession, etc. » (Ibid. 2009: 806)

L'antécédent peut être une expression non définie (nom commun, précédé d'un déterminant indéfini).

Par ailleurs, dans la perspective communicative, « certains des relatives considérés apparaissent essentielle, et leur suppression a pour effet de produire un énoncé non pertinent, généralement un truisme dépourvu d'intérêt. » (Ibid. 2009: 806)

154- L'enfance est une période de la vie qu'est déterminante.

155- L'enfance est une période de la vie.

156- Kawabata a écrit un livre que j'aime beaucoup.

157- Kawabata a écrit un livre.

Mais d'autres apparaissent accidentelles (ou accessoires) et « leur suppression ne remet pas radicalement en cause la pertinence de

l'énoncé ; mais on se trouve ici sur un terrain essentiellement pragmatique et, pour précisé le degré d'acceptabilité de tels effacements, il faudrait tenir compte d'une manière plus précise des différents paramètres de la situation d'énonciation. » (Ibid. 2009 : 806)

158- Un livre, qui se trouvait sur la table, attira mes regards.

159- J'ai fait un problème que j'ai trouvé difficile.

160- Nous avons remarqué dans le pré quelques vaches qui broutaient.

La différence entre la relative explicative ou accidentelle et relative déterminative ou essentielles. Les déterminatives s'explique de la manière suivante : la déterminative existe, une expansion d'un GN, ce GN peut être adjetif, ou syntagmes prépositionnels en fonction déterminative et en fonction caractérisant et à la fois le parallèle n'est pas total, alors, il y a des relatives à valeur descriptive que certains adjetifs épithètes, qui ont détachées d'un substantif.

De même, la relative ne peut que suivre son antécédent. Cependant, on peut rattacher l'adjectif apposé à gauche du GN auquel il se rapport, ce que lui confère dans la structuration du texte.

Quant à la relative explicative ou accidentelle, elles sont susceptibles d'exprimer divers valeurs circonstancielles : (temporelles, causales,

circonstancielle etc.) qui peuvent être explicite par l'insertion de (alors, en effet, certes, portant, donc, etc.)

Le bilan:

A la fin de ce chapitre, nous avons montré que la syntaxe s'intéresse à la régularité de la phrase, alors, son effacement passe sans porter atteinte à la structure originale de la phrase, mais elle serve à liée les éléments entre les phrases, pour introduire des compléments.

De même, nous avons su, que la sémantique prend sa place après la relation de dépendance, ou grammatical, et aussi, le pronom relatif (que) dans sa fonction sémantique change du sens de la phrase, selon la modification de la forme de la phrase, ou son effacement.

Conclusion générale

L'objectif de cette étude était de montrer les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques de la proposition subordonnée (que).

Nous avons présenté les différents modes de construction de la phrase complexe, en mettant l'accent sur la fonction syntaxique et le rôle sémantique du relatif (que).

Nous recommandons l'importance d'intégrer la syntaxe dans les cursus universitaires pour que les apprenants sachent tous les aspects indispensables des phrases en français.

Nous pensons à approfondir dans l'avenir, cette étude en travaillant d'autres questions relatives à la syntaxe de la phrase simple et la phrase complexe.

Bibliographie

1. Adeline, L (2010), Bescherelle L'essentielle pour mieux s'exprimer, Hatier, Paris.
2. Alain, V. (2004), Grammaire expliquée du français, France, Paris
3. André, G. (1993), le Bon usage, grammaire française, Duculot, Paris.
4. André, M. & al (1979), Grammaire fonctionnelle du français, Didier, Paris.
5. Bernard, B. luisse (2008), Bescherelle, la grammaire du latin, Hatier Paris.
6. Bescherelle, (2006), la Grammaire pour tous, Hatier, Paris, France.
7. Claude, K. (2006), le Bescherelle pratique, Hatier, Paris.
8. Gardes, J. (1990), la Grammaire 2 syntaxe, Erudition, Paris.
9. Harald, W. (1989), Grammaire textuelle du français, Didier, Paris.
10. Marien, D (2007), le Nouveau Petit Robert, France.
11. Martin, R. & al, (2009), Grammaire méthodique du français, PUF, Paris.
12. Sylvie, P. & al, (2002), Grammaire expliquée du français, Clé international, Paris.

Table des matières

Dédicace.....	I
Remerciement.....	II
مستخلص البحث.....	III
Abstract.....	IV
Introduction générale.....	1
Premier chapitre	
La construction de la phrase complexe	
1-La syntaxe.....	4
1-1 Le syntagme.....	4
1-2 phrase.....	4
1-2-1 La phrase simple.....	5
1-2-2 La phrase complexe.....	6
1-2-2-1 La construction de la phrase complexe.....	8
1-3 La phrase et proposition.....	12
1-3-1 La proposition principale.....	12
1-3-2 Les subordonnées complétives.....	13
1-3-2-1 Les marques de la subordination.....	16
1-3-3-Les propositions circonstancielles.....	16
1-4 L'emploi de (que).....	18
1-4-1 Le subordonné relatif (que) complément direct.....	20
1-4-2 Les formes des conjonctions de subordination.....	21

1-4-3 La classe des propositions subordonnées.....	24
1-5 Les subordinations circonstancielles au système de corrélatif.....	26
1-6 Le bilan.....	27

Deuxième chapitre

La construction avec (que)

1- Le pronom relatif.....	30
2- Les constructions avec (que).....	34
2-1 (Que) après les verbes de communications.....	36
2-2 (Que) après les verbes de structuration.....	36
2-3 (Que) dans les jonctions antéposées.....	38
2-4 (Que) comme pro-conjonction.....	39
3- le bilan.....	46

Troisième chapitre

Fonction syntaxique et rôle sémantique du relatif (que)

1- La fonction syntaxique du relatif (que).....	48
2- Le rôle sémantique du relatif (que).....	51
3-Le bilan.....	57
La conclusion générale.....	58
4- bibliographie.....	59
5-Table des matières.....	60